

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 01/12/2025 - 172249 - 2014 B 15113 - 803 521 830 - 1090 ARCHITECTES

172249  
02 DEC. 2025

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 1090 ARCI YES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
Sous le N° 7 Adresse de l'entreprise 7 RUE DE MALTE 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 8 0 3 5 2 1 8 3 0 0 0 0 1 5 Néant

Exercice N clos le,  
30/04/2025

		Bruit 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	565
		Fonds commercial (1)	AII	AI	45 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 668
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	2 632	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	61 866	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	494 005
		Autres créances (3)	BZ	CA	39 880
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	13 053
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 431
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	551 370	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif* (VI)		CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	613 237	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes					
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

*Cardfi Carpan*

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 1090 ARCHITECTES		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 45 000.....)	DA			45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			7 333
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			269 610
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			( 69 806)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL			TOTAL (I) 252 137
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
		DO			TOTAL (II)
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			TOTAL (III)
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			72 838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			33 409
	Dettes fiscales et sociales	DY			107 638
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			137 014	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		EC			TOTAL (IV) 350 901
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
		EE			TOTAL GÉNÉRAL (I à V) 603 039
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			322 887	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			38 437	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# COMPTES ANNUELS

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 1090 ARCHITECTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2025, dont le total est de 603 040 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 69 807 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/09/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 000			45 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566			566
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 566</b>			<b>45 566</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 929	5 265	3 526	13 669
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 929</b>	<b>5 265</b>	<b>3 526</b>	<b>13 669</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 505	127		2 632
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 505</b>	<b>127</b>		<b>2 632</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>60 000</b>	<b>5 393</b>	<b>3 526</b>	<b>61 867</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 265	127	5 393
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>5 265</b>	<b>127</b>	<b>5 393</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 526		3 526
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>3 526</b>		<b>3 526</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2025
Éléments achetés	45 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>45 000</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	566			566
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>566</b>			<b>566</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 825	2 333	3 526	9 632
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 825</b>	<b>2 333</b>	<b>3 526</b>	<b>9 632</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 391</b>	<b>2 333</b>	<b>3 526</b>	<b>10 198</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 540 949 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 632		2 632
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	494 005	494 005	
Autres	39 881	39 881	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 431	4 431	
<b>Total</b>	<b>540 949</b>	<b>538 317</b>	<b>2 632</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENT_CLIENTS A RECEVOIR	195 995
<b>Total</b>	<b>195 995</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 350 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38 437	38 437		
- à plus de 1 an à l'origine	34 402	6 388	28 014	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 409	33 409		
Dettes fiscales et sociales	107 639	107 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	137 015	137 015		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>350 902</b>	<b>322 888</b>	<b>28 014</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 878			
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
DIVERS CHARGES A PAYER	6 565
LOYERS A PAYER	4 509
CHARGES LOCATIVES A PAYER	678
ASSURANCES A PAYER	9 114
HONORAIRES A PAYER	2 426
CONGES A PAYER	9 169
ORG.SOC.CH./CONGES PAYES	3 348
COTIS FONCIERE A PAYER	646
CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	19 122
<b>Total</b>	<b>55 577</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	916		
LOYER D AVANCE	2 486		
CHARGES LOCATIVES D AVANCE	240		
CONTRAT ENTRET. D AVANCE	383		
ASSURANCE D AVANCE	407		
<b>Total</b>	<b>4 431</b>		

# 1090 ARCHITECTES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 45 000 euros  
Siège social : 7 RUE DE MALTE  
75011 PARIS  
803 521 830 RCS PARIS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2025

### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2025

#### DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2025 s'élevant à -69 806,72 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -69 806,72 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « autres réserves » 69 806,72 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

